

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2016

L'an deux mille seize, le quinze janvier, à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Françoise BOUTILLIER, Jean-Pierre POLIN, Jean-Pierre FOUCART, Jean-Claude COLLET, Claudine POLIN, Marie-Paule LEJEUNE

Absent excusé :

Secrétaire : Jean-Claude COLLET

Lecture et approbation du compte-rendu du 18 décembre 2015

REGLEMENT INTERIEUR LOCATION SALLE DES FETES

La lecture de chaque article est faite et des modifications sont apportées.

Un règlement a été créé et prend effet à partir du 15 janvier 2016. Un tarif unique est privilégié : 100 € pour les habitants de la commune et 200 € pour les extérieurs. Un acompte de 50 € sera demandé et encaissé immédiatement, il sera déduit du prix de la location.

Une caution de 300 € sera demandée, mais non encaissée sauf en cas de dégradation.

A chaque location un contrat sera établi en deux exemplaires et un règlement donné.

Un règlement sera distribué dans chaque maison afin d'informer au mieux les habitants.

SIMULATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Un compte administratif est commenté dans les grandes lignes, il n'est pas définitif car la comptabilité 2015 n'est pas encore arrêtée.

EVENTUALITE D'ACHAT DE TERRAINS

Un terrain jouxtant la mairie va être en vente, un accord de principe pour son achat est pris par le conseil municipal.

En raison d'impératif personnel de la part de certains élus tout l'ordre du jour ne sera pas respecté aujourd'hui.

QUESTIONS DIVERSES

↳ Fibre : pour obtenir la fibre optique à Etrépilly, il serait demandé 425 € par prise posée et à la charge du budget communal. Alors que les communes qui seraient « dite rentables » (où il y a peu voire pas d'investissement à prévoir) le raccordement serait gratuit !!!

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.